

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 3 Aout 1923

J. G. BOUCHER, rédacteur

LA FIN DES DEFICITS DANS TROIS ANS

Perspective d'un ère plus prospère pour les C.N.R. — Une déclaration de Sir Henry Thornton — L'entreprise finira bientôt par payer.

Montréal, 31.—"Dans trois ans, les chemins de fer Nationaux auront probablement cessé d'être un fardeau pour les contribuables", vient de déclarer Sir Henry Thornton, à la condition toujours qu'aucune grève désastreuse n'éclate au Canada.

"Qu'avez-vous dans l'esprit, messieurs, qu'est-ce que vous aimeriez me demander?", c'est ainsi que Sir Henry Thornton a abordé hier après-midi une demi-douzaine de journalistes assemblés dans ses bureaux de la rue McGill, immeuble du Grand-Tronc. Sir Henry est justement de retour d'un voyage à la côte du Pacifique.

"La seule question qui se trouve dans l'esprit de notre population, est celle-ci: Quand est-ce que l'entreprise va payer?" a dit l'un des journalistes.

Sir Henry Thornton a alors exposé longuement que ces différents réseaux, jadis rivaux et faiblesse pour la plupart, ne peuvent rentrer dans l'harmonie en quelques mois. Encore, fait-on du progrès. Les recettes nettes s'améliorent déjà beaucoup et donnent l'impression qu'elles vont continuer à augmenter. Il croit qu'avec un peu de chance, l'année actuelle se terminera plus favorablement que la dernière et l'année suivante bien plus favorable encore. Au bout de trois ans on devra assister à la fin des déficits successifs, si la bonne fortune persiste.

"Sans doute nous avons des ennemis, et nous le savons, et nous n'ignorons pas la lutte que nous avons à faire, mais nous sommes prêts à l'affronter. Nous ne céderons pas d'un pouce, nous n'abdiquons rien. Je crois en cette entreprise, autrement je pourrais trouver des fonctions plus faciles pour gagner ma vie. Mais j'ai foi en elle et je m'y voue tout entière et je lutterai jusqu'au bout. Nous en sortirons, non quand les politiciens nous le diront, non quand les capitalistes nous le diront, mais seulement lorsque la population du Canada trouvera notre entreprise ruineuse et voudra se défaire de notre gestion. Alors nous nous en irons, mais pas avant, et d'ici là quiconque veut entrer en lice avec nous, nous verra prêts à la lutte."

"Supposé que nous échouions, alors quoi? nous pourrions changer la présente administration et engager de nouveaux gérants. Mais plus vous changez, plus vous retardez le jour où les directeurs du réseau peuvent obtenir des résultats. Aussi changer la direction ne serait pas un remède. Vous donneriez au Pacifique autant qu'il pourrait prendre, mais vous laisseriez le gouvernement en possession de la plus mauvaise part du réseau."

Serait-il mieux de donner tout le réseau au Pacifique? Cela sonne bien, mais je ne crois pas que le Canada permettrait au gouvernement de remettre tout le réseau aux mains du Pacifique et je doute que le Pacifique le prenne si on le lui offrait.

"L'alternative tombe, vous êtes de nouveau dans l'obligation où nous sommes de réussir et où nous devons réussir."

"Toute l'affaire de la gestion du chemin de fer, c'est qu'il soit rémunérateur. Eh bien, les recettes brutes augmentent de mois en mois. Les recettes nettes se sont aussi constamment améliorées."

A ce moment, la visite du ministre des Finances, l'hon. W. S. Fielding, a mis brusquement fin à la conversation.

"L'Action Catholique"

C'est pourtant ce que font les adversaires de la prohibition: A-veugles obstinés sur les maux que l'alcool ne cesse de multiplier ailleurs, ils se savent apercevoir que les crimes qu'il commet malgré elle. Sans tenir compte de tout ce qu'elle empêche, ils notent et grossissent démesurément tout ce qu'il échappe à son contrôle. C'est ce qu'on a coutume d'appeler la méthode malveillante et injuste mise au service de la passion, quand il s'agit de juger l'autre cause.

Or, ces ardents détracteurs de la prohibition, au point de manquer aux règles les plus ordinaires de la logique, que veulent-ils? Nul ne saurait le préciser. Eux-mêmes paraissent l'ignorer. Ils veulent qu'il y ait de l'alcool, et qu'il s'en vende. Moyennant finances, va s'en dire, ils lui font de l'argent réclamer.

Mais sur la façon de le mettre en vente, ils sont incontentables. Les conséquences de leurs récriminations sont désastreuses. C'est ce que nous expliquerons dans un autre article.

Edouard-V. LAVERGNE, ptre.

"L'Action Catholique"

4 PERSONNES SONT TUES DANS UNE COLLISION

Un convoi de passagers des C.N.R. vient en collision avec un train de fret vers 6 heures, samedi matin, à Picard — quatre employés du convoi de passagers sont écrasés à mort — Les passagers sont sains et saufs.

Quatre personnes ont été tuées dans une collision qui s'est produite, de bonne heure samedi matin, entre un convoi de fret, près de Picard, sur le réseau des C.N.R. entre Edmundston N. B., et Québec. Le convoi de passagers qui a subi ce tamponnement est l'express No 51, qui est venu en contact avec un convoi de fret en destination de Edmundston et parti de Charay, dans la nuit.

Les victimes sont quatre employés du convoi de passagers, mais aucun de ces derniers n'a été blessé, d'après les renseignements reçus ici. Les morts sont: M. Jos Deschênes, ingénieur, 52 ans, d'Edmundston; M. Arthur Boulanger, serrefrein, 37 ans, Lévis; F.-J. Alexandre, employé de la Canadian National Express, St John, N. B., et A. Ferland, "News-agent", Limoilou, Québec. Deux autres personnes, l'ingénieur Joseph Léonard Paradis du train de passagers ont été assez sérieusement blessés.

L'accident, d'après le récit de quelques-uns des passagers a été terrible. Les deux locomotives et les wagons de fret et de messagerie du convoi de fret ont été réduits en aiguillettes, et les corps de Alexander et d'un autre des morts ont été retirés des débris.

UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE

AUTOMOBILES

J'ai décidé de discontinuer la vente d'automobiles. Il me reste en main plusieurs Autos Ford neufs, et plusieurs trucks Ford d'une tonne également neufs. Aussi j'ai plusieurs autres chars de différentes marques, de seconde main mais en très bon ordre. Ces automobiles seront vendues aux prix coutants et même en bas du prix coutant.

ENGINS A GASOLINE

J'ai aussi plusieurs engins à gasoline neufs et de seconde main, d'une force et demi à six forces.

PNEUS ET ACCESSOIRES

Tous les pneus seront vendus au prix coutant moins les frais de transport, ainsi que tout autres genre d'accessoires.

A LOUER POUR LE PRINTEMPS

Si quelqu'un désire louer, pour le printemps, mon garage ou mon magasin, qu'il s'en occupe immédiatement en venant me voir.

NOUBLIEZ PAS QUE MES CONDITIONS DE VENTE SONT TOUTES TRES FACILES.

Venez et demandez mes prix, une surprise vous attend.

D. M. MARTIN

EDMUNDSTON, N. B.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social: MONTREAL
Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital Payé \$3,000,000.00
Fonds de Reserve et Profits Accumulés \$1,525,000.00
118 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement es placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage!

Succursale à Edmundston:
F. H. Bourgoïn, gérant local.

SOIREE DRAMATIQUE et MUSICALE

Dimanche 5 Aout 1923
PAR UN GROUPE DE JEUNES FILLES

PROGRAMME

- Ouverture: Duo de Piano COLUMBIA'S PRIDE
Mlles M. Alice et Blanche Ouellet John Philip Sousa.
1er Acte.
- 2-DOLORA LA BOHEMIENNE
Le Secret 2ième Acte.
- 3-DOLORA LA BOHEMIENNE
La Reine de Mai 3ième Acte.
- 4-DOLORA LA BOHEMIENNE
Le Repentir 3ième Acte.
- 5- Choeur de Chant VISION GLORIEUSE
Albert Larrieur.
- 6-UN LUNCH CHEZ LILI
Saynette de petites.
- 7-Duo de Piano MARCHÉ DES SOLDATS Ch. Gounod
Mlles G. Tremblay et M. Alice Ouellet.
- 8-Dialogue LA SOURDE (Mlle Dinanville)
Mlles H. St-Pierre et I. Chamberland.
- 9-Solo de Chant FLEURS
Mlle I. Chamberland.
- 10-Duo de Piano CAMP DE GLOIRE Eduard Holst.
Mlles M. Alice et M. Blanche Ouellet.
- 11-Saynette Comique TROIS BONNES SOUS LE ME-
ME BONNET. Mlles. H. St-Pierre et G. Deschênes.
- 12- Chant en choeur O CANADA

DOLORA LA BOHEMIENNE
Mme Latour Mlle I. Chamberlain
Evelyne Mlle G. Tremblay
Dolora Mlle M. Raymond
Mathurine Mlle H. St-Pierre
Yvette Mlle G. Deschênes
Jeunes filles du village.

BONSOIR ET MERCI
!!! !!! !!! !!! !!! !!! !!!

ATTENTION

C'est demain, Vendredi le 3 Aout, que nous aurons l'unique occasion de voir trotter le cheval Champion du monde, JOHN R. BRADEN, contre deux autres bons coursiers qui veulent lui enlever son titre.

Ne manquons pas cette belle et unique chance.

L'ALCOOL

Un Procès à Refaire

Le mardi, 31 juillet 1923
Se moquer de la prohibition comme d'une extravagance est la grande mode. C'est très porté dans le monde où l'on déguste les fines liqueurs, dans les milieux où l'on se gorge de bière et de vin, dans les cercles où l'on décerne pompeusement des certificats de modération et de vœux larges.

L'alcool, il n'y a pas encore très longtemps, toutes les voix le dénonçaient, toutes les mains se levaient contre lui dans un geste accusateur. C'était le monstre, "le péché, le galeux d'ou venait tout le mal". Les journaux publiaient à grands renforts de titres ses dossiers, si lottés de meurtres que leur liste constituait la "Série Rouge".

Mais ce procès vient d'être revisé. L'alcool est une victime. Ce n'est pas lui, le coupable, c'est la prohibition. Même des journaux sérieux s'efforcent tous les jours de le démontrer. A qui les lit assidûment, il devient très clair que l'alcool, n'est maléfisant que là où la prohibition prétend lui barrer la route. Alors, il se cabre, il se fâche, il devient terrible, et il fait, en manière de coups de tête, des malheurs. Cela n'arrive-t-il pas à de plus sages? Du reste, partout ailleurs est-ce que l'on rencontre ses mauvais coups?

Ainsi, quand poussé par lui un homme tue sa femme et ses enfants, quand, pris d'ivresse des jeunes gens battent leurs mères, violentent leurs sœurs; quand les trafiquants vendent des liqueurs, a empoisonnées, il ne faut pas écrire: "Méfaits de l'alcool!" Ce serait une sottise. Il faut dire: "Méfaits de la prohibition!"

Ainsi résonne Calino. Pour lui, la loi qui prétend le vol stimuler les vols; celle qui prohibe le meurtre, encourage les meurtriers. Donc à bas les prisons! à bas les potences!!!

Qui donc s'est jamais imaginé d'incriminer la loi et de demander un rappel parce que des malfaiteurs la fraudaient ou s'en moquent?